

Passe-temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRIOCHE ET CAHIER

C'est l'heure de la récréation principale de la matinée. Grande animation dans la ruche écolière.

Les plus jeunes sont tout à des jeux, aujourd'hui savamment réglés suivant les principes de la culture physique. Les aînés, groupés au gré des amitiés ou des goûts, conversent avec bruit et force gestes des mains, des jambes, de la tête. Cependant, ils ne parlent pas politique. Ils discutent sports. Le sport, dieu du jour, partage avec la politique et la religion le monopole des discussions bruyantes, agitées et stériles.

Un peu à l'écart, un grand et gros garçon, bien décollé, au mollet nerveux, gracieusement cambré, à la figure épanouie, enseigne de santé et de joyeuse humeur, de toutes ses dents mord gloutonnement dans une briochette. Il est content de lui. Il ne pense à rien. C'est la récréation, que diable !

Et pourtant il n'est pas, à coup sûr, dans les premiers de sa classe.

A quelque distance, un de ses camarades, fluet, la poitrine fuyante, les joues creuses et pâles, les yeux caves, l'air fatigué et soucieux, fait les cent pas. Ses regards sont figés sur un cahier dont il tourne et retourne les feuillets froissés et couverts de lignes serrées, témoins de longues nuits de veille et d'angoisses secrètes.

C'est, sans doute, un fort en thème.

Lequel des deux, selon vous, aura le plus de chance dans la vie, verra ses entreprises réussir et prospérer, fera peut-être œuvre la plus utile à ceux qui l'entourent, partant réalisera dans la plus large mesure le rêve de bonheur que nous caressons tous ?

Excusez, mais moi je parie pour l'écolier à la briochette. J.

Simple remarque. — C'est étonnant ce qu'on flûsse d'amis dans l'escalier, quand on monte du premier au cinquième.

Le portrait. — Un jeune homme de X. décidait l'autre jour de faire faire son portrait, afin de l'offrir à l'élu de son cœur.

Mais comme il craignait que les parents de son amoureux ne lui interdisent l'entrée de la maison, s'ils découvraient ce portrait dans les mains de leur fille, il dit au peintre :

— Monsieur, j'aimerais avoir mon portrait. Je ne regarde pas au prix. Vous en chargez-vous ?

— Il y a erreur, dis-je à l'huissier ; je ne connais nullement ces personnes-là.

— Je l'ignore, monsieur, me bornant à exécuter les ordres. Le mandat est pourtant positif : M. Lancelin, propriétaire.

Ce mot soudain fit luire la lumière dans mon esprit... Mes veuves, évidemment. Que diantre peuvent-elles me vouloir ? Nous verrons ça.

Je ne vis que trop. Deux louves enragées se disant en pleine figure et en pleine audience des noms à faire rougir une compagnie de grenadiers de la vieille garde, et par dessus le marché chacune accusant l'autre d'avoir traité mon immeuble de vilaine baraque, de mauvaise boîte, que sais-je encore !... J'avais tant de sonnettes dans les oreilles que je n'entendais plus rien. Tout cela pour me faire déposer sur le prix des deux logements, qui avait été, paraît-il, le point de départ de la dispute entre les deux mégères.

Le juge est un malin. Sans rire il dicta à son greffier le jugement suivant :

... Le juge, ou les plaignantes en leurs conclusions, considérant que chacune d'elles a traité publiquement l'autre de voleuse, menteuse et mauvaise femme, attendu qu'ainsi chaque partie s'est fait justice à elle-même en disant la vérité à l'autre, le juge, rendant à chacun l'honneur qui lui revient, renvoie les parties de la plainte et les condamne aux dépens.

— Certainement.

— Bon alors... seulement, il faut que je vous prie d'une chose très importante : Faites en sorte qu'on ne me reconnaisse pas.

Une preuve. — « Le café est un poison lent » ; c'est du moins l'opinion de plusieurs médecins.

A l'un d'eux qui cherchait à leur démontrer cet axiome, un brave homme répondit l'autre jour :

— Je crois, en effet, que vous avez raison, docteur, voici près de quatre-vingts ans que j'en prends tous les jours.

A la première d'« Henriette ».

Au nombre des spectateurs se trouvait une dame, une étrangère à notre pays, fort élégamment mise. Rien ne lui plaisait dans le pittoresque théâtre du Jorat. Elle se bouchait le nez de son mouchoir de batiste, pour ne pas suffoquer sous l'odeur d'étable qu'elle se figurait respirer. Les merveilleux décors, les acteurs, les chœurs, tout à ses yeux était affreux ; et quand éclataient les battements de mains, son indignation ne connaissait plus de bornes. C'est à ce point que, le public accueillant de ses bravos le tableau d'un rustique si achevé où passe un bœuf au pas lent, elle s'écria tout haut :

— Oh ! les vaches, ils applaudissent le bétail !

Cette dame était peut-être malade ; mais, quand on ne se porte pas bien, on ne va pas au spectacle.

RÉMINISCENCES

LES poètes du bon vieux temps étaient bien irrévérencieux à l'égard du beau sexe. L'un d'eux n'écrivit-il pas ce sonnet :

ÈVE

Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté,
Fait pour lui d'une main immortelle,
S'il l'aima fort, elle, de son côté,
Dont bien nous prend, ne lui fut pas cruelle.

Mes chers amis, alors, en vérité,
Je crois qu'elle fut une femme fidèle !
Hélas ! comment ne l'aurait-elle été ?
Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

Or, en cela, nous nous trompons tous deux ;
Car, bien qu'Adam fût jeune et vigoureux,
Bien fait de corps et d'esprit agréable,

Elle aimait mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas coqueter.

SARRAZIN.

— Il m'a rendu l'honneur ! merci, M. le juge, s'écria la Gentil.

— J'ai dit la vérité ! vive la justice ! exclame la Fanton.

L'auditoire, composé essentiellement de tous mes autres locataires, éclate de rire, et je me sauve, oubliant de toucher les soixante et quinze centimes d'indemnité que la loi accorde aux témoins.

Je rentrais en ville en faisant un grand détour pour ne pas passer devant mon immeuble. Oh ! Oh ! mesdames, vieille baraque, mauvaise boîte... Je vous en baillerais. Je veux des locataires polis, de mœurs aimables, propres dans leurs meubles et dans leurs propos, propres en un mot à mes plans humanitaires. Allez chercher ailleurs !... Et séance tenante j'écrivis aux deux veuves pour leur dénoncer le bail.

Le lendemain, comme je suis sang et eau à rédiger un article pour annoncer mes logements dans la *Feuille d'Avis* — rien n'est plus difficile à écrire qu'une annonce de feuille d'avis — arrivent mes deux veuves toutes adoucies, pleurardes, parlant en trémolo, les deux à la fois. Elles ont fait la paix et me conjurent de leur pardonner. Ce sont les autres locataires qui les ont excitées l'une contre l'autre, la femme du vigneron en particulier, la pire langue de Saint-Marin, jalouse d'elles parce qu'elle n'a pas point encore d'enfants après cinq ans de mariage. D'ailleurs l'escalier est mauvais, tout usé. Un jour une des petites Gentil a glissé

Passe-temps.

La réponse à notre dernier problème est la suivante :

Le cabinet de travail a 4 mètres de long sur 3 de large.

Nous avons reçu 8 réponses justes. La prime est échue à M. Ariste Robert, Chaux-de-Fonds.

Enigme

Je n'ai ni mains, ni pieds, ni tête,
Je ne suis volatile, arbre, poisson ni fleur ;
Et cependant j'ai de l'odeur,

De l'humeur, de la chair, aussi bien qu'une bête,
De l'écorce et de la couleur.

Je suis au nombre des reptiles
Et bien souvent j'impose aux yeux des plus habiles ;
On n'a pas lieu de craindre mon venin.

On me voit dans mon temps des premiers au festin ;
Mais après tout, mon malheur est extrême ;
Croirait-on que celui qui m'aime

Ne fait point de difficulté
Pour contenter sa volupté,

De mettre contre moi par un sensible outrage
Le fer et l'acier en usage.

Prime : 1 vol., *Au Pied du Jura*, par Victor-H. Bourgeois.

Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

Les petites réflexions de Fanfan. — Dis donc, maman, mon anniversaire, c'est bien un lundi ?

— Oui, Fanfan.

— Mais, l'an passé, c'était un dimanche. Et l'an prochain ?

— L'an prochain, ce sera un mardi.

— Ah ça ! s'étonne Fanfan, je suis donc né tous les jours de l'année !

Du tac au tac. — Un homme d'affaires véreux passe en correctionnelle.

— Il paraît, lui dit le président, que vous passez votre vie à mettre les gens dedans.

L'accusé vivement :

— Eh bien ! et vous donc, monsieur le président ?

Opéra. — La chaleur ne fait aucune concurrence au Théâtre. Le Lausannois est grand amateur d'opéra et, comme la saison est très courte, un mois et demi à deux mois, il en profite le plus qu'il peut, qu'il vente, qu'il pleuve ou que le thermomètre marque 30° au-dessus de zéro.

Demain, dimanche, dernière de *Mignon*, avec le concours de Mlle Miral, de Paris. Mardi et jeudi, deux seules représentations de *Thaïs* avec le célèbre baryton Albers, de l'Opéra-comique. Samedi prochain, le *Barbier de Séville*.

avec un seau d'eau dont le contenu est entré, par dessous la porte, dans la cuisine de la vigneronne, qui l'a pris de travers ; comme si on se jetait en bas les escaliers pour son plaisir ! Si monsieur voulait bien les remettre à neuf, de pareils faits ne se renouvelleraient pas ; les vieux escaliers, du reste, sont plus difficiles à tenir propres, et chacun accuse l'autre de les salir exprès.

— C'est très bien, répondis-je, quand enfin je pus placer un mot, mais vous n'avez pas encore payé vos termes.

— Nous les paierons dans la quinzaine, sans faute ; les temps sont si durs ! Mais monsieur ne doit pas être inquiet, et tout le monde, d'ailleurs, sait qu'il peut attendre. Puis ce n'est pas facile de venir payer en ville : une demi-journée de perdue... C'était plus commode avec M. Mauvert.

Le ton larmoyant des deux veuves m'attendrit ; je leur fais grâce. Elles partent en me comblant de bénédictions. Je rallume ma pipe éteinte ; exquise, une bouffée de Portorico sur une bonne action.... Le cœur et l'odorat également satisfaits.

La satisfaction s'en alla en fumée... Deux jours après, voici mon horloger qui vient au nom des trois autres locataires, comme au sien propre, protester contre toute prolongation de bail à la Gentil et à la Fanton. (A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAIT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.